



Remettre Montréal sur les rails

Mémoire présenté dans le cadre des consultations prébudgétaires montréalaises pour l'année 2022

**Renaud Brossard et
Mathieu Kazan-Xanthopoulos**

Fédération canadienne des contribuables

5 MAI 2020



Fédération
canadienne des
contribuables

Table des matières

À propos de la Fédération canadienne des contribuables	1
Sommaire exécutif	2
Contrôler le poids de la rémunération dans le budget municipal	3
État des choses	3
Recommandations	4
Réévaluer les dépenses en fonction de la capacité de payer des citoyens et citoyennes	5
État des choses	5
Recommandations	6
Réduire le poids de la dette municipale	7
État des choses	7
Recommandations	8
Contribuer à relancer Montréal	9
État des choses	9
Recommandations	10
Conclusion	11

À propos de la Fédération canadienne des contribuables

La Fédération canadienne des contribuables est un organisme à but non-lucratif, non-partisan, de défense des citoyens, qui lutte pour moins d'impôts, moins de gaspillage et plus d'imputabilité au gouvernement. La FCC a été fondée en Saskatchewan en 1990 lorsque l'*Association of Saskatchewan Taxpayers* et la *Resolution One Association of Alberta* ont joint leurs forces afin de créer une association nationale de défense des contribuables. Aujourd'hui, la FCC a plus de 235 000 supporteurs à travers le pays.

La FCC a un bureau fédéral à Ottawa, ainsi que des bureaux régionaux en Colombie-Britannique, en Alberta, dans les Prairies (SK et MB), en Ontario, au Québec et dans le Canada Atlantique (NB, PE, NS et NL). Les bureaux régionaux de la FCC font de la recherche et des activités en lien avec leur mission de défense des contribuables de leurs régions, en plus de leur rôle de représentants locaux d'initiatives pancanadiennes.

Les bureaux régionaux de la FCC font des centaines d'entrevues à chaque mois, tiennent des conférences de presse et émettent régulièrement des communiqués de presse, lettres d'opinion et autres publications au nom de tous les supporteurs de la FCC. La publication phare de la FCC, le magazine *The Taxpayer* (en anglais seulement) est publié quatre fois par année. Les courriels *Info-action* sont

envoyés au fur et à mesure que des enjeux font surface. Les bureaux de la FCC envoient aussi des commentaires semi-hebdomadaires à plus de 800 médias et personnalités publiques dans l'ensemble du pays.

Chaque contribuable canadien supportant la mission de la Fédération canadienne des contribuables peut, gratuitement, devenir l'un de nos sympathisants en s'inscrivant à notre liste d'envoi Info-action. Les sympathisants ayant fait un don peuvent aussi recevoir notre publication phare, le magazine *The Taxpayer* (en anglais), publié 4 fois par an.

La Fédération canadienne des contribuables est un organisme indépendant, sans affiliation institutionnelle ou partisane. Il est prohibé pour ses employés et membres du conseil d'administration d'être membres de partis politiques. En 2019-2020, la Fédération a amassé 4,8 millions de dollars grâce à 31 665 dons. Les dons effectués à la FCC ne sont pas déductibles d'impôt.

Sommaire exécutif

L'effet de la COVID-19 se fait encore sentir dans les finances municipales. Selon l'estimation de l'administration municipale, Montréal fait face à un écart de 293,6 millions de dollars pour équilibrer son budget.¹

Si la pandémie a fait diminuer le rythme de croissance des revenus, elle a fait ressortir le caractère financièrement insoutenable du niveau de dépenses de la ville. La COVID-19 n'est pas la première situation ayant eu un impact négatif sur les revenus de la ville, et elle n'en est pas la dernière. La nature cyclique de l'activité économique montre qu'il est crucial que les budgets municipaux ne soient pas que viables lors des périodes de croissances, mais puissent aussi survivre aux périodes de ralentissement.

Les suggestions émises dans ce mémoire prébudgétaire suivent quatre axes :

1. Contrôler le poids de la rémunération dans le budget municipal;
2. Réévaluer les dépenses en fonction de la capacité de payer des citoyens et citoyennes;

3. Réduire le poids de la dette municipale; et
4. Contribuer à relancer Montréal.

Ensemble, les mesures proposées permettront de générer des économies, tant à court qu'à long terme, d'équilibrer le budget tel que requis, et de stimuler la croissance économique via le pouvoir d'achat des Montréalais et Montréalaises.

L'épargne nette estimée des mesures proposées est de 364,1 millions de dollars pour 2022. Il est recommandé que 70,5 millions de dollars de cette épargne serve à maintenir le gel de l'impôt foncier. En tenant compte du solde estimé par la ville dans son document de perspectives budgétaires,² le solde budgétaire final serait nul, donnant un budget équilibré.

Épargne		Remises	
Contrôler le poids de la rémunération dans le budget municipal	440,3M\$	Contribuer à relancer Montréal	70,5M\$
Réévaluer les dépenses en fonction de la capacité de payer des citoyens et citoyennes	119,9M\$		
Réduire le poids de la dette municipale	-196,1M\$		
Épargne totale	364,1M\$	Remise totale	70,5M\$
Solde des recommandations :			293,6M\$
Solde estimé dans le document Perspectives budgétaires pour 2022			-293,6M\$
SOLDE FINAL :			0,0M\$

¹ http://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/PAGE/COMMISSIONS_PERM_V2_FR/MEDIA/DOCUMENTS/DOC_PREBUD2022_20210407.PDF

² http://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/PAGE/COMMISSIONS_PERM_V2_FR/MEDIA/DOCUMENTS/DOC_PREBUD2022_20210407.PDF

Contrôler le poids de la rémunération dans le budget municipal

Épargne totale estimée : 440,3 millions de dollars pour 2022

État des choses

Dans le dernier budget présenté par la Ville de Montréal, la rémunération des employés municipaux représentait 40,9 pour cent des dépenses totales, soit 2,5 milliards de dollars cette année. C'est bien plus que toute autre catégorie de dépenses.

Le plus récent rapport de l'Institut de la statistique du Québec sur la rémunération des travailleurs québécois fait état d'une rémunération 39,8 pour cent supérieure pour les employés des administrations municipales québécoises qu'elle ne l'est pour les travailleurs occupant des emplois équivalents dans le privé.⁴

Les données du Centre sur la productivité et la prospérité du HEC Montréal semblent confirmer que Montréal ne fait pas exception à la règle, ayant la quatrième plus forte rémunération municipale au Québec avec 106 693\$ par année par équivalent temps complet.⁵

En guise de comparaison, cela place l'équivalent temps-complet municipal moyen parmi les 10 pour cent des Montréalais les mieux rémunérés selon les données de Statistique Canada.⁶

À ces critères affectant la rémunération pécuniaire viennent s'ajouter de nombreux avantages sociaux de nature non-pécuniaire contribuant à augmenter davantage la

rémunération indirecte des employés, notamment quant à la nature du régime de retraite à prestation déterminée dont ils bénéficient majoritairement, au lieu de régimes dits à cotisation déterminée qui sont de plus en plus communs dans le secteur privé.

Il est aussi important de noter que cet écart entre la rémunération des employés municipaux et de leurs confrères du secteur privé prédate la crise de la COVID-19 et les impacts financiers qui en ont découlé.

Considérant la part importante qu'occupe la rémunération dans le budget municipal ainsi que la déconnection notable entre la rémunération en vigueur à la Ville de Montréal par rapport à celle offerte dans le secteur privé, il va de soi que tout effort de redressement financier effectué par la Ville de Montréal doit passer par une révision des politiques en vigueur au niveau de la rémunération afin de les ramener à un niveau plus similaire à ce qui est offert par les employeurs montréalais.

Nous recommandons un retour graduel vers une rémunération alignée sur les pratiques en vigueur dans le secteur privé, tout en réalisant des économies substantielles dès l'an un.

³ http://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/PAGE/COMMISSIONS_PERM_V2_FR/MEDIA/DOCUMENTS/DOC_BUDGET2021_20201112.PDF

⁴ https://bdso.gouv.qc.ca/docs-ken/multimedia/PB01681FR_remuneration2020F01.pdf

⁵ <https://cpp.hec.ca/wp-content/uploads/2020/09/PP-2020-02.pdf>

⁶ <https://www150.statcan.gc.ca/t1/tb1/fr/tv.action?pid=1110005501&pickMembers%5B0%5D=1.19&pickMembers%5B1%5D=3.5&cubeTimeFrame.startYear=2014&cubeTimeFrame.endYear=2018&referencePeriods=20140101%2C20180101>

Recommandations

1. Geler la rémunération des employés municipaux jusqu'à ce que leur rémunération soit alignée comparativement à ce qui se fait dans le secteur privé

Épargne estimée : 61,9 millions de dollars pour 2022.

Considérant le large écart entre les revenus annuels moyens des employés municipaux et ceux des contribuables montréalais, ainsi que le contexte financier difficile au travers duquel la Ville de Montréal passe présentement, nous recommandons à la Ville de Montréal d'instaurer un gel salarial afin de viser un retour progressif à une rémunération alignée avec celle dont jouissent les Montréalais et Montréalaises.

En se basant sur la hausse de la rémunération estimée par la Ville dans le cadre des perspectives budgétaires pour 2022, nous estimons cette épargne à 61,9 millions de dollars pour la seule année 2022.⁷

2. Négocier une diminution moyenne de la rémunération de 15 pour cent auprès des syndicats d'employés municipaux

Épargne estimée : Entre 378,4 millions et 387,7 millions de dollars pour 2022.

Si la rémunération des employés municipaux n'a aucune commune mesure avec celle des contribuables, il est essentiel de reconnaître que la forte différence avec la rémunération en vigueur dans le secteur privé signifie que toute remise à niveau devra être étalée sur un certain temps. C'est pourquoi nous proposons que le gel salarial soit combiné à une diminution salariale de l'ordre de 15 pour cent, ce qui permettrait de réduire la pression exercée par les salaires des employés sur les finances municipales.

Dans un contexte où bon nombre de Montréalais et Montréalaises ont vu leur revenu principal diminuer, voire disparaître suite aux conséquences de la pandémie, et où les employés municipaux bénéficient déjà d'une rémunération largement supérieure à leurs concitoyens et concitoyennes, cette demande est plus que raisonnable et contribuerait à la santé et à la viabilité financière de la Ville.

En se basant sur les dépenses de rémunération prévues dans le cadre du budget 2021,⁸ ainsi que la hausse des dépenses prévue dans le cadre des perspectives budgétaire 2022,⁹ nous estimons cette épargne entre 378,4 et 387,7 millions de dollars pour la seule année 2022.

⁷ http://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/PAGE/COMMISSIONS_PERM_V2_FR/MEDIA/DOCUMENTS/DOC_PREBUD2022_20210407.PDF

⁸ http://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/PAGE/COMMISSIONS_PERM_V2_FR/MEDIA/DOCUMENTS/DOC_BUDGET2021_20201112.PDF

⁹ http://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/PAGE/COMMISSIONS_PERM_V2_FR/MEDIA/DOCUMENTS/DOC_PREBUD2022_20210407.PDF

Réévaluer les dépenses en fonction de la capacité de payer des citoyens et citoyennes

Épargne totale estimée : 119,9 millions de dollars pour 2022

État des choses

Depuis l'entrée en poste de l'administration Plante-Dorais, le budget de la Ville de Montréal a bondi de plus de 14,7 pour cent, passant de 5,4 milliards de dollars à 6,2 milliards de dollars.¹⁰ Pour la même période, l'inflation dans la Région métropolitaine de Montréal s'est chiffrée à 5,1 pour cent.¹¹ Avec ou sans le ralentissement de la croissance des revenus découlant de la COVID-19, il était clair que le budget de la Ville de Montréal avait adopté une trajectoire insoutenable.

Une analyse du budget de fonctionnement de la Ville de Montréal permet d'identifier les secteurs qui ont connu les plus fortes augmentations de dépenses. Les dépenses dites de « Qualité de vie, » se sont accrues rapidement (55,8 pour cent). Si la hausse est en partie financée par des transferts spécifiques d'autres paliers gouvernementaux, elle n'est pas sans risque pour les contribuables municipaux. Dans le contexte de difficultés économiques et financières actuelles, leur rythme de croissance est insoutenable et doit être contenu.

L'autre important facteur expliquant la hausse des dépenses est la série de projets d'infrastructure entrepris par l'administration au cours des dernières années.

Entre 2017 et 2020, les paiements au comptant d'immobilisations ont connu une croissance de 89,5 pour cent, passant de 333,7 millions en 2017 à 631,6 millions de dollars en 2020.¹² Pour l'année 2021, les paiements au comptant d'immobilisations sont redescendus à un niveau

plus similaire au niveau antérieur, à 394,6 millions de dollars,¹³ mais il est prévu que le poste budgétaire recommence sa croissance, étant évalué à 511 millions de dollars pour l'année 2022.¹⁴

En temps normal, une aussi forte augmentation aurait dû aller de pair avec une diminution de la dette municipale et des paiements au service de la dette qui y est associé. Cela n'a pas eu lieu. Au cours de la même période, la dette consolidée nette de la Ville de Montréal a grimpé de 5,9 milliards à 8,3 milliards de dollars.¹⁵ Par le fait même, la ville dépasse désormais sa limite d'endettement, avec une dette évaluée à 120 pour cent de ses revenus.

Le résultat est qu'aujourd'hui, les frais financiers sur la dette accaparent 17,2 pour cent des dépenses de la ville. Il s'agit du deuxième plus grand poste budgétaire derrière la sécurité publique (17,6 pour cent).¹⁶

Si certains projets d'infrastructures visent la remise à niveau d'installations municipales existantes, telles les routes et le réseau d'aqueduc montréalais, d'autres visent la construction de nouvelles installations.

Dans un contexte où les moyens financiers de la Ville, tout comme ceux des contribuables qui la financent, se trouvent fortement limités par la pandémie, et où la Ville peine à s'occuper des infrastructures existantes, il est essentiel de faire une revue complète des dépenses afin de respecter la capacité de payer des contribuables actuels et futurs et de respecter la capacité d'entretien de la Ville.

¹⁰ http://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/PAGE/COMMISSIONS_PERM_V2_FR/MEDIA/DOCUMENTS/DOC_BUDGET2021_20201112.PDF

¹¹ <https://statistique.quebec.ca/fr/document/indice-prix-consommation-ipc/tableau/indice-des-prix-a-la-consommation-ipc-ensemble-canada-quebec-rmr-montreal-quebec-moyennes-annuelles>

¹² http://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/PAGE/COMMISSIONS_PERM_V2_FR/MEDIA/DOCUMENTS/DOC_BUDGET2021_20201112.PDF

¹³ http://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/PAGE/COMMISSIONS_PERM_V2_FR/MEDIA/DOCUMENTS/DOC_BUDGET2021_20201112.PDF

¹⁴ http://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/PAGE/COMMISSIONS_PERM_V2_FR/MEDIA/DOCUMENTS/DOC_PREBUD2022_20210407.PDF

¹⁵ http://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/PAGE/COMMISSIONS_PERM_V2_FR/MEDIA/DOCUMENTS/DOC_BUDGET2021_20201112.PDF

¹⁶ http://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/PAGE/COMMISSIONS_PERM_V2_FR/MEDIA/DOCUMENTS/DOC_BUDGET2021_20201112.PDF

Recommandations

1. Mettre sur la glace les projets de développement de nouvelles immobilisations

Épargne estimée : 119,9 millions de dollars aux fins du budget de fonctionnement 2022

Les infrastructures existantes de la Ville de Montréal sont en mauvais état. Les plus récentes données de la ville indiquent que près de 40 pour cent du réseau routier est en mauvais ou en très mauvais état.¹⁷ Les infrastructures d'aqueduc dans un état similaire, causant des pertes en eau potable de l'ordre de 30 pour cent de la capacité produite, soit 156 millions de mètres cube par année.¹⁸ Ces pertes se traduisent en une augmentation des coûts des services d'aqueduc pour les ménages montréalais.

Dans le contexte de difficultés financières actuelles, nous recommandons à la Ville de Montréal de tableter les 723 millions de dollars de développement de nouvelles infrastructures prévus pour l'année 2022 au Plan décennal d'immobilisation 2021-2030.¹⁹ Considérant la part de paiement au comptant des infrastructures, cela se traduirait en une épargne de 119,9 millions de dollars aux fins du budget de fonctionnement 2022. Cela permettrait aussi une diminution de 188 millions de dollars de la dette nette par rapport aux niveaux estimés de 2021.

2. Identifier des opportunités d'efficacité en faisant compétitionner les secteurs publics et privés pour l'obtention de tâches

Épargne estimée : inconnue.

Alors que plusieurs tenteront de justifier l'expansion ou la contraction de la fonction publique sur des critères idéologiques, il est essentiel de baser ces décisions selon l'intérêt des contribuables : soit d'aller vers le modèle qui permettra d'avoir le meilleur résultat, au moindre coût possible. Pour ce faire, nous recommandons à la Ville de Montréal d'implanter un système dit « de concurrence dirigée », où la bureaucratie gouvernementale doit soumissionner aux côtés d'acteurs du secteur privé afin d'obtenir certaines tâches.

Un tel système a déjà été adopté avec succès dans de nombreuses grandes villes²⁰, telles Phoenix et Indianapolis, ainsi que dans certains domaines d'activités tels la santé dans les Pays-Bas. Dans le cas de Phoenix, c'est plus de 38 millions de dollars que les contribuables locaux ont pu épargner dans leur service de collecte des rebus²¹.

En faisant compétitionner les unités gouvernementales contre le secteur privé pour l'obtention de tâches, en les soumettant à des appels d'offres, il devient possible pour les contribuables d'obtenir les services demandés, au moindre prix possible, ce qui devrait être l'objectif de tout gouvernement.

Aucune épargne chiffrée n'a été associée à cette mesure étant donné le caractère variable des opportunités d'épargne en découlant.

¹⁷ <http://donnees.ville.montreal.qc.ca/dataset/condition-chaussees-reseau-routier>

¹⁸ http://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/PAGE/EAU_FR/MEDIA/DOCUMENTS/BILAN_EAU_2019.PDF

¹⁹ http://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/PAGE/COMMISSIONS_PERM_V2_FR/MEDIA/DOCUMENTS/DOC_BUDGET2021_20201112.PDF

²⁰ <https://www.civicfed.org/sites/default/files/Managed%20Competition%20Issue%20Brief.pdf>

²¹ <http://www.govtech.com/transportation/Governments-Save-Money-Using-Managed-Competition.html>

Réduire le poids de la dette municipale

Coût estimé : 196,1 millions de dollars aux fins du budget de fonctionnement 2022

État des choses

Les finances de la ville de Montréal ont été mises à mal par la pandémie. Les revenus ont augmenté moins rapidement que ce à quoi l'administration s'était habituée, et les dépenses ont continué de croître à bon rythme.

Le résultat en a été le budget 2021, où la quasi-totalité des postes de dépenses ont augmenté, tandis que le paiement au comptant de projets d'immobilisation a diminué. Cela s'est traduit en une augmentation rapide de la dette de la ville résultant de l'augmentation de la part des projets d'infrastructures financée par la dette.

Cette nouvelle dette a porté le ratio d'endettement à 120 pour cent²² de la limite prévue par le conseil municipal. Par contraste, le ratio d'endettement de la ville était à 89 pour cent de la limite lorsque l'administration précédente a quitté l'Hôtel de ville.

Cette augmentation rapide de la dette municipale a résulté en une augmentation des frais financiers associés à cette dette, passant de 880,7 millions de dollars en 2017 à 1,1 milliard de dollars cette année.²³

En ce moment, pour chaque dollar que la ville dépense, 17,2 sous²⁴ sont engloutis dans le paiement des frais financiers associés à cette dette. Il s'agit de ressources importantes qui, au lieu d'être utilisées pour financer les services aux citoyens et citoyennes, ou être remises sous forme de réductions fiscales, vont directement dans les poches de financiers ayant investi dans la dette municipale.

Un retour sous la limite d'endettement fixée par l'administration municipale permettrait de réduire l'impact financier de la dette sur le budget de fonctionnement et faciliterait le maintien de l'équilibre budgétaire pour les années à venir.

	2017	2018	2019	2020	2021
Service de la dette*	880,741.20 \$	903,605.10 \$	942,972.50 \$	993,914.10 \$	1,063,233.40 \$
Dette nette consolidée*	5,883,000.00 \$	6,557,000.00 \$	7,337,000.00 \$	7,707,000.00 \$	8,325,000.00 \$
Ratio de la limite d'endettement	89%	99%	108%	110%	120%

*En milliers de dollars

²² https://portail-m4s.s3.montreal.ca/pdf/budget_2021_et_pdi_2021-2030_web.pdf

²³ https://portail-m4s.s3.montreal.ca/pdf/budget_2021_et_pdi_2021-2030_web.pdf

²⁴ https://portail-m4s.s3.montreal.ca/pdf/budget_2021_et_pdi_2021-2030_web.pdf

Recommandations

1. Augmenter la part de paiement au comptant des immobilisations

Coût estimé : 196,1 millions de dollars aux fins du budget de fonctionnement 2022

Il est indéniable que la stratégie d'augmenter la part de paiement au comptant des projets d'immobilisations, adoptée par l'administration actuelle, réduit les besoins d'endettement la ville. L'augmentation récente de la dette municipale et le dépassement des ratios d'endettement ne découlent pas de cette stratégie, mais plutôt de l'explosion des dépenses récentes en immobilisations. Nous avons déjà adressé cette augmentation dans une autre part de notre mémoire.

Afin de réduire le ratio d'endettement de la ville et limiter l'impact de la dette sur les budgets futurs de la ville de Montréal, nous recommandons à la ville d'utiliser une grande part des épargnes identifiées dans ce budget pour réduire les besoins d'endettement de la ville. Une fois ces épargnes considérées, ainsi que l'impact du gel de taxes proposé, nous estimons qu'il restera 196,1 millions de dollars à la ville pour augmenter ses paiements au comptant d'infrastructures. Cela diminuerait d'autant la dette nette de la ville par rapport aux projections pour 2022.

Contribuer à relancer Montréal

Remise estimée pour les contribuables montréalais : 70,5 millions de dollars pour 2022

État des choses

L'impact financier de la COVID-19 ne s'est pas limité qu'aux gouvernements municipaux. Les commerçants montréalais ont été contraints de fermer leurs établissements pendant des mois. Certains attendent toujours de rouvrir. Et il y a 46 000 emplois de moins à Montréal en ce moment qu'il n'y en avait en février 2020.²⁵ C'est sans compter tous ceux et celles qui ont vu leurs heures et leurs revenus être coupés.

Afin de stimuler l'activité économique locale, plusieurs gouvernements ont opté pour une stratégie de stimulus fiscal via des baisses d'impôts. C'est le choix qu'a fait le Manitoba en coupant sa taxe scolaire.²⁶ C'est le choix qu'a fait l'état de New York en accordant un crédit d'impôt sur l'impôt foncier.²⁷ C'est le choix qu'a fait Saint John, au Nouveau Brunswick, en diminuant son impôt foncier de 1,5 points de pourcentage.²⁸

D'un point de vue économique, l'avantage des baisses d'impôts comme mode de stimulation économique est que, contrairement aux subventions, elles ne créent pas de distorsions, elles en enlèvent.²⁹ En d'autres termes, elles viennent ôter certains freins à la croissance découlant de l'effet des taxes sur l'allocation de capital. Contrairement aux subventions, ces baisses de taxes offrent une aide similaire à l'ensemble des citoyens et citoyennes, commerçants et commerçantes. Cette aide se traduit en un répit financier

pour les commerçants et commerçantes malmenés par la pandémie, et en une augmentation du revenu disponible pour les résidents et résidentes.

Il est important de noter que, même avant la pandémie, les taux d'impôt foncier élevés ont eu un impact négatif sur la vitalité économique de la ville. Lorsque questionnés sur la problématique des locaux commerciaux vacants, les commerçants montréalais ont identifié la réduction du fardeau fiscal comme l'avenue à privilégier pour les aider à rester en affaires dans un contexte de dévitalisation commerciale de la métropole.³⁰

Il est important de noter qu'il existe aussi un exode important des Montréalais et Montréalaises vers les banlieues immédiates de la Ville. Entre 2014 et 2019, l'agglomération montréalaise a connu une perte nette intraprovinciale de 102 614 habitants, dont la vaste majorité a quitté au profit des régions limitrophes de la Ville.³¹ La situation n'a guère été mieux au cours de l'année 2019-20, au cours de laquelle l'île de Montréal a perdu 35 900 habitants au profit d'autres régions du Québec selon les données de l'Institut de la statistique du Québec.³²

25. https://statistique.quebec.ca/fr/document/population-active-emploi-et-chomage-regions-administratives-rmr-et-quebec/tableau/caracteristiques-du-marche-du-travail-donnees-mensuelles-desaisonnalisees-regions-administratives-et-ensemble-du-quebec#tri_es=2

26. <https://www.cbc.ca/news/canada/manitoba/manitoba-budget-2021-education-property-tax-1.5977779>

27. <https://oswegocountytoday.com/news/governor-cuomo-signs-2022-budget-announces-continuation-of-middle-class-tax-cuts/>

28. <https://www.cbc.ca/news/canada/new-brunswick/saint-john-tax-reduction-residential-1.5923959>

29. <https://www.ntanet.org/NTJ/65/3/ntj-v65n03p563-94-impact-tax-cuts-economic.pdf>

30. http://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/PAGE/COMMISSIONS_PERM_V2_FR/MEDIA/DOCUMENTS/DOC_SEGMA_VACANT_20191126.PDF

31. http://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/PAGE/MTL_STATS_FR/MEDIA/DOCUMENTS/DYNAMIQUE_MIGRATOIRE_2018-2019.PDF

32. <https://statistique.quebec.ca/en/fichier/migration-interregionale-quebec-2019-2020-annee-defavorable-aux-grands-centres-urbains-surtout-montreal.pdf>

Cette dévitalisation des artères commerciales et cet exode des Montréalais et Montréalaises devrait inquiéter l'administration municipale, ne serait-ce que pour son impact budgétaire. Tout plan de relance de l'économie montréalaise devrait s'attaquer à ces deux problématiques afin de renouveler l'attrait de Montréal en tant que milieu de vie intéressant, vibrant et abordable.

Recommandations

1. Geler la facture d'impôt foncier des Montréalais et Montréalaises

Remise estimée pour les contribuables : 70,5 millions de dollars pour 2022

Afin de lutter contre la dévitalisation de la métropole, de contribuer à relancer l'économie montréalaise et d'amoindrir le choc financier lié à la COVID-19, nous recommandons à l'administration municipale de geler les taux d'imposition à nouveau pour l'année 2022.

Ce gel de l'impôt foncier contribuerait à amoindrir l'impact financier de la pandémie sur les ménages et entreprises montréalaises, et permettrait de maintenir leur pouvoir d'achat.

En se basant sur le document de perspective budgétaires de la ville, nous estimons que cela permettrait de laisser 70,5 millions de dollars de plus dans les poches des contribuables par rapport au scénario de base rapporté par le document.³³

³³ http://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/PAGE/COMMISSIONS_PERM_V2_FR/MEDIA/DOCUMENTS/DOC_PREBUD2022_20210407.PDF

Conclusion

Si les défis financiers de la Ville sont majeurs, les solutions sont claires. La COVID-19 a changé la donne et a freiné la croissance rapide des revenus de la ville. Elle a aussi fait ressortir le caractère économiquement insoutenable de ses dépenses.

Alors que la rémunération hors-norme des employés municipaux était déjà problématique avant la pandémie, la maintenir dans un contexte où l'on demande des sacrifices aux Montréalais et Montréalaises est hors de question. La Ville a le devoir moral de mettre en place une stratégie de rationalisation de ses dépenses de rémunération avant de demander tout effort additionnel aux contribuables montréalais qui, rappelons-le, ont eux aussi connu des pertes financières aux suites de la pandémie.

Dans un contexte où la Ville manque de fonds, et où elle peine à maintenir ses infrastructures existantes, il est primordial de geler les dépenses de développement de nouvelles immobilisations jusqu'à ce que la situation financière de la Ville ne le permette et que l'état d'entretien de ses infrastructures existantes ne puisse le justifier.

Afin d'identifier des stratégies d'épargne et d'efficience, la Ville doit mettre à profit les mécanismes de marchés et le savoir-faire de ses travailleurs de première ligne. En mettant

en place des stratégies de compétition dirigée, ainsi qu'un programme de partage des gains, la Ville s'assurerait de fournir des services de qualité au meilleur coût possible, et mettrait en place des processus d'amélioration continue dans sa prestation de service.

Le niveau d'endettement de la Ville de Montréal est préoccupant. L'approche de paiement au comptant de nouvelles immobilisations doit être privilégiée afin de faire redescendre la dette municipale sous les limites fixées par l'Hôtel de ville. La priorisation des projets de maintien d'actifs et l'accroissement de cette stratégie permettront de faire descendre plus rapidement le niveau d'endettement de la ville. Plus ce niveau sera bas, moins les frais financiers seront élevés, plus il y aura de fonds disponibles pour financer les priorités des citoyens et citoyennes sans creuser toujours plus creux dans leurs poches.

Et afin de contribuer à la relance économique de Montréal, la Ville doit faire sa part pour maintenir et restaurer le pouvoir d'achat de ses citoyens et ses commerçants en utilisant les économies générées pour geler le fardeau fiscal à nouveau. Cela contribuera au maintien du revenu disponible et à une relance économique optimale, gérée par la base, et pour la base.